

Fédération Française de Natation

DOSSIER DE DEMANDE DE VALIDATION DES

ACQUIS DE L'EXPERIENCE BREVET

FEDERAL ASSISTANT CLUB, BREVET

FEDERAL 1^{er} et 2^{ème} DEGRE

Procédures pour une demande de validation des acquis de l'expérience

Dossier à envoyer à l'[ERFAN Ile-de-France](#)

Principes :

1/ Pour l'Assistant Club, les BF1 et BF2 : l'ERFAN traite les deux parties du dossier et délivre le diplôme uniquement après attribution par un jury régional.

2/ Pour les BF3, BF4, BF5, BF NFS et MSN : l'INFAN traite les deux parties du dossier et délivre le diplôme uniquement après attribution par un jury national.

CONDITIONS PREALABLES :

- Avoir 18 ans minimum,
- Être licencié(e) à la Fédération Française de Natation,
- Être titulaire à minima du PSC 1 ou son équivalent,
- Fournir une attestation datant de moins de 3 mois justifiant de la capacité à réaliser un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres¹. Cette attestation est délivrée par un professionnel des activités de la natation,
- Être titulaire du titre d'assistant évaluateur ENF1 pour le BF1,
- Être titulaire du titre d'assistant évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3 de la discipline visée pour le BF2²,
- Justifier d'une expérience correspondant aux compétences visées dans le brevet fédéral sollicité, pendant une durée d'au moins un an, de façon continue ou non. Cette durée correspond à un volume d'au moins 1607 heures annuelles.

¹ Voir annexe 1

² Natation course : assistant évaluateur ENF3 natation course ET assistant évaluateur ENF3 eau libre
Natation synchronisée : assistant évaluateur ENF3 natation synchronisée
Plongeon : assistant évaluateur ENF3 plongeon
Water-polo : assistant évaluateur ENF3 water-polo

JE DOIS :

- 1/ Retirer le dossier de demande de validation des acquis de l'expérience auprès de l'ERFAN.
- 2/ Renseigner le dossier et le renvoyer par email, avec les pièces justificatives, à erfan@lif-natation.fr.
- 3/ Finaliser ma demande par l'envoi :
 - d'un chèque d'un montant de 20€ correspondant aux frais de gestion du dossier, à l'ordre de l'ERFAN Ile-de-France avec un courrier d'accompagnement à adresser à l'ERFAN Ile-de-France, Ligue Régionale de Natation, 163 boulevard Mortier, 75020 PARIS en même temps que la transmission par email de la partie 1 « livret de recevabilité »,
 - d'un chèque d'un montant de 80€ correspondant aux frais de gestion du dossier, à l'ordre de l'ERFAN Ile-de-France, avec un courrier d'accompagnement à adresser à l'ERFAN Ile-de-France, Ligue Régionale de Natation, 163 boulevard Mortier, 75020 PARIS, en même temps que la transmission par email de la partie 2 « analyse de l'expérience ».

L'ERFAN :

- 1/ Examine le dossier et notifie, sous la responsabilité du Directeur Technique Régional, un avis de recevabilité de la partie 1 « livret de recevabilité ».
- 2/ Après validation de la partie 1 du dossier, informe le candidat de la date limite fixée pour le retour de la partie 2 « Analyse de l'expérience » du dossier.
- 3/ Constitue une sous-commission d'évaluation qui émet un avis sur la partie 2 « Analyse de l'expérience » du dossier. Celle-ci peut demander au candidat de se présenter à un entretien ou à une mise en situation pédagogique suivie d'un entretien.
- 4/ l'ERFAN notifie la décision du jury, envoie le diplôme ou une attestation de validation d'une partie du diplôme, par courrier au candidat.

PARTIE 1 – LIVRET DE RECEVABILITE

à renvoyer par email à :
erfan@lif-natation.fr³

Nom : Prénom : Sexe :
Date de naissance :
Ville de naissance :
N° de département :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tel : Courriel :
Club (en entier) :
N° de licence :

Déclaration sur l'honneur

Cette déclaration est à remplir obligatoirement pour que votre dossier soit recevable

Je soussigné(e),

Déclare sur l'honneur que toutes les informations fournies sont exactes et que
la

présente candidature à la validation des acquis de l'expérience du :

brevet fédéral (précisez): option :.....

constitue l'unique demande pour ce brevet fédéral pour la même saison sportive.

Je m'engage également à ne pas présenter plus de trois candidatures à la validation
des acquis de l'expérience pour des diplômes, certificats ou titres différents durant la
même saison sportive.

Fait à,..... Le :.....

Signature du demandeur

Partie réservée à l'ERFAN

Dossier reçu le : complet incomplet

Référence de dossier :

Dossier retourné (si besoin) le :

Dossier reçu à nouveau le : complet incomplet

³ Chaque ERFAN précise les informations nécessaires

Liste des pièces à fournir dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience

	Partie réservée à l'ERFAN
<input type="checkbox"/> Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Une photocopie de la licence de la saison en cours	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Une photocopie à minima du PSC 1 ou son équivalent	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Une photocopie d'une attestation datant de moins de 3 mois justifiant de la capacité à réaliser un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres. Cette attestation est délivrée par un professionnel des activités de la natation	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Une photocopie justifiant du titre d'assistant évaluateur ENF 1	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Une photocopie justifiant du titre d'assistant évaluateur ENF 2 pour le BF2	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Une photocopie justifiant du titre d'assistant évaluateur ENF 3 de la discipline visée pour le BF2	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Une ou des attestation(s) du ou des Président(s) de clubs justifiant de l'expérience correspondante aux compétences visées dans le Brevet Fédéral sollicité et du nombre d'heures réalisées au sein de cette structure	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Un chèque à l'ordre de l'ERFAN Ile-de-France d'un montant de 20€ couvrant les frais de gestion de la partie 1 du dossier	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Un chèque à l'ordre de l'ERFAN Ile-de-France d'un montant de 80€ couvrant les frais de gestion de la partie 2 du dossier et de la fourniture du diplôme	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Une photocopie du ou des diplômes obtenus (à préciser)	<input type="checkbox"/>
<hr/>	<input type="checkbox"/>
<hr/>	<input type="checkbox"/>

L'ERFAN examine la partie 1 « livret de recevabilité » du dossier et notifie un avis recevabilité au candidat.

Dès lors que cette partie 1 « livret de recevabilité » est jugée recevable par l'ERFAN, le candidat remplit et transmet à l'ERFAN la partie 2 « Analyse de l'expérience », accompagnée d'un chèque d'un montant de 80€.

ANNEXE 1

Le test de sécurité, dont la réussite est attestée par un professionnel des activités de la natation, est réalisé sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé, l'utilisation de l'échelle est interdite) consiste en :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface,
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime.